

Réunion du Conseil Municipal

De Plouarzel du 7 février 2011

L'ensemble du Conseil Municipal était présent, à l'exception de Mme C. TALARMAIN, absente excusée qui a donné procuration à Mme ARZUR et de M. C. LANNUZEL, absent excusé.
Lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté.

Avis sur les déclarations d'intention d'aliéner (d.I.A)

Deux DIA sont étudiées et concernent la vente de propriétés appartenant à :

- M. et Mme GUEZARD, Rubian, terrain bâti ;
- M. et Mme PRIGENT, Trezien, terrain non bâti.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas user du droit de préemption de la commune.

Affaires financières

Vote des comptes administratifs 2010 ; comptes de gestion 2010 et affectation des résultats

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

• **Compte administratif 2010**

Section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice :	2 529 082,08 €
Recettes :	
Excédent 2009 reporté :	147 124,26 €
Recettes de l'exercice :	2 928 602,77 €
Total recettes de l'exercice :	3 075 727,03 €
Excédent de fonctionnement 2010 :	546 644,95 €

Section d'investissement

Dépenses :	
Déficit d'investissement 2009 :	446 670,79 €
Dépenses de l'exercice :	1 226 782,85 €
Dépenses totales :	1 673 453,64 €
Recettes :	744 855,75 €

Toutes les subventions prévues n'ont pas été perçues sur l'exercice 2010 et aucun n'emprunt n'a été réalisé.

Le CA 2010, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité.

• **Compte de gestion 2010**

Le compte de gestion 2010 du Budget principal, identique au Compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

• **Affectation de résultats 2010**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter ainsi l'excédent de fonctionnement 2010 (546 644,95 €) :

- 440 000,00 € en section d'investissement (comme prévu au BP 2010)
- 106 644,95 € en section de fonctionnement.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

• **Compte administratif 2010**

Section d'exploitation

Dépenses de l'exercice :	309 602,48 €
Recettes :	
Excédent 2009 :	161 619,63 €
Recettes de l'exercice :	416 573,33 €
Total recettes de l'exercice :	578 192,96 €

L'excédent d'exploitation s'élève à 268 590,48 €.

Section d'investissement

Dépenses :

Déficit d'investissement 2009 :	279 769,63 €
Dépenses de l'exercice :	684 007,04 €
Dépenses totales :	963 776,67 €

Recettes : 1 669 416,65 €

Le Compte Administratif 2010, soumis au vote de l'assemblée, est approuvé à l'unanimité.

- **Compte de gestion 2010**

Le compte de gestion 2010 du budget annexe assainissement, identique au compte administratif 2010, est adopté à l'unanimité.

- **Affectation des résultats de fonctionnement 2010**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter de cette façon l'excédent de fonctionnement 2010 du budget annexe assainissement (268 590,48 €) :

- 70 000,00 € en section d'investissement (comme prévu au BP 2010)
- 198 590,48 € en section de fonctionnement

BUDGET DU SPIC CRÈCHE L'ÎLE AUX ENFANTS

- **Compte administratif 2010 :**

Section d'exploitation

Dépenses : 488 115,76 €

Recettes :

Excédent 2009 :	875,51 €
Recettes de l'exercice :	495 817,78 €
Total recettes :	496 693,29 €

L'excédent d'exploitation s'élève à 8 577,53 €.

Section d'investissement : néant

- **Compte de gestion 2010**

Identique au compte administratif, il est adopté à l'unanimité.

- **Affectation des résultats de fonctionnement 2010** :

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent d'exploitation 2010, soit 8 577,53 € en section d'exploitation.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 PRÉSENTÉS POUR INFORMATION

Les résultats de l'exercice 2010 sont présentés pour information pour les budgets suivants :

- Centre Communal d'Action Sociale : excédent de fonctionnement 2010 : 93 735,88 €
- Syndicat Intercommunal Assainissement : excédent d'exploitation 2010 : 32 801,85 €
- Office Municipal du Tourisme : excédent d'exploitation 2010 : 18 007,84 €

RÉALISATION D'UN EMPRUNT DE 235 000 €

Cet emprunt, prévu au BP 2010 et non réalisé, est à présent nécessaire pour financer les travaux en cours. Après avoir étudié les offres reçues et en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient la proposition du Crédit Agricole pour un emprunt à taux fixe : 3,87%, échéances annuelles, durée : 15 ans et amortissement constant. Pouvoir est donné au Maire pour signer le contrat.

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Afin de financer les différentes opérations prévues en 2011, en attendant les versements des subventions obtenues, le Conseil Municipal se prononce en faveur de l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 200 000 €. Après étude des offres reçues, c'est la proposition du Crédit Agricole qui est choisie : base = taux EURIBOR 3 mois moyenné + marge 0,45% ; durée : 1 an. Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour signer le contrat.

Dénomination des voies communales

Suite aux créations ou modifications de voies, de nouvelles dénominations ont été décidées au fil du temps. Afin de les officialiser et de donner un cadre légal aux termes employés, le Conseil Municipal délibère et arrête la liste et l'orthographe de l'ensemble des voies de la commune.

Réfection de la reliure des registres communaux

Certains registres d'état civil et recueil de délibérations, très utilisés, doivent être restaurés. Suite à l'appel d'offres lancé, 4 sociétés ont répondu. Après avoir étudié les propositions et en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'entreprise PERGAMENA, moins disante pour les prestations choisies (2 218,76 € TTC).

Gestion des campings

Suite aux problèmes de santé rencontrés par l'agent communal qui assumait les fonctions de régisseurs des recettes provenant de la gestion des campings communaux, de l'aire de campings cars, des redevances eau et réputation sur terrains privés et de l'encaissement de la taxe de séjour, un appel à candidatures va être prochainement lancé. Ce poste à temps complet comporte un volet complémentaire durant la période scolaire, en tant qu'agent de restauration scolaire à Trezien (6 heures par jour de cantine). Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour préparer et lancer l'appel à candidature pour une embauche dès confirmation de la cessation d'activité de l'agent titulaire.

Avis sur réaménagement de la rue du vieux bourg

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la rue du vieux bourg doit être aménagée afin de garantir la sécurité publique et la circulation des usagers dans de bonnes conditions. Avant cela la commune devra acquérir diverses parcelles riveraines, avec signature d'actes notariés réalisés à l'amiable, ou, le cas échéant, par le lancement d'une procédure d'expropriation. Monsieur le Maire souhaitait en informer le Conseil Municipal et l'inviter à donner son avis sur ce projet. Le Conseil Municipal en débat, émet un avis favorable de principe, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour agir en ce sens.

Demande de subventions

Le Conseil Municipal s'est déjà prononcé favorablement sur le projet de piste BMX. À présent l'assemblée délibère favorablement pour y adjoindre deux aménagements complémentaires à installer à proximité de cet équipement : un bloc sanitaire public (34 470 € HT) ainsi qu'un abribus (estimé à 15 000 € HT). Le Conseil Municipal donne son accord et invite Monsieur le Maire à solliciter les subventions auxquelles ces aménagements sont éligibles.

Compte-rendu de différentes réunions

COMMISSION VOIRIE

1) proposition de programme 2011 de réalisation d'enduit superficiel

- Rue du Lannic (de la rue de Porscuidic à Porspaul),
- Rue de la Valbelle,
- Kerascot,
- Lotissement de la Fontaine,
- Le Délé.

2) proposition de programme de revêtement en enrobé

- Bourg de Trézien,
- Route de Ruscumunoc (de Kerlaouenan à la rue Hervé de Portzmoguer) avec création d'un trottoir et d'un rond point.

3) Lokournan Vian

L'accotement actuel est très étroit et les piétons venant du lac sont obligés de marcher sur la route. La mise en place d'une bordure le long de la voie ainsi que l'aménagement de l'accotement sont souhaités afin de sécuriser la circulation des piétons, entre le panneau d'entrée d'agglomération coté Saint Renan et le quartier de Lokournan Vian.

Rendez-vous sera pris avec le Conseil Général afin de valider le projet.

4) aménagement de la Route de Kerzignat

Les points suivants ont été validés :

- Largeur de voie : 5.50 m,
- Aménagement, dans la continuité de l'existant, du chemin piéton côté lotissement, jusqu'aux logements locatifs,
- Création d'un plateau ralentisseur au niveau du carrefour route de Kerzignat / Street Balan,
- Rétrécissement de la voie à 3.30 m en bas du lotissement « les Terrasses » (au niveau du 25 Street Kerzignat), avec une mise en circulation alternée (priorité au sens montant).

Pour la partie basse de la rue de Kerzignat (coté rue des écoles) la commission souhaite réaliser préalablement l'enfouissement des réseaux.

5) installation d'un talus pour sécuriser la circulation des piétons entre le Lannic et Porscuidic

COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, PATRIMOINE »

Présentation d'un projet d'agrandissement du mur d'escalade avec l'association Équilibre.

L'association Escalades souhaite modifier la structure existante pour la porter à un niveau départemental sinon régional. La création d'une seconde salle permettant d'atteindre la hauteur nécessaire, d'accueillir du public et de recevoir d'autres activités sportives est présentée.

La commission soulève un certain nombre de questions : la commune de Plouarzel a-t-elle vocation à accueillir une structure d'envergure régionale ? le problème du coût de cette nouvelle structure (estimé par Prime Architectes à 400 000 €), et du financement, le fonctionnement avec encadrant diplômé, ...

Réfection du sol de la salle de sport du bourg

La réfection du sol devient nécessaire tout en lui conservant un caractère polyvalent.

Une commission a visité 2 salles ayant opté pour ce caractère polyvalent et présentant des sols de structures comparables. Les responsables rencontrés ont insisté sur la nécessité, pour certaines occasions, de protéger le sol. Le coût, suivant une première estimation, serait compris entre 100 000 € et 120 000 €. Ce montant reste à affiner. Les travaux seraient à effectuer si possible en juin.

Vestiaire du stade de Menez Crenn

Les vestiaires sont anciens et insuffisants. Une étude est donc à mener. Une première rencontre avec l'Etoile Saint Arzel est prévue le lundi 14 Février à 18h30.

Affaires diverses

Piste de bi-cross

Actuellement en cours de réalisation, elle devrait être opérationnelle dans quelques semaines. Quelques points à étudier : la sécurité, le fonctionnement, l'installation sur le site de toilettes.

Demande de subvention exceptionnelle du club de tennis

L'association souhaite une subvention exceptionnelle pour pouvoir fonctionner et notamment rémunérer le professeur. L'étude du projet de fusion entre les clubs de Plouarzel et Lampaul Plouarzel est en cours.

Demandes diverses

Filet de tennis pour la salle de sport du bourg ; boîte à lettres à la salle de Kerven ; bâche sur le sautoir au stade athlétisme ; proposition d'utilisation de la salle de Kerven par les jeunes de l'ES Corsen, en cas de mauvais temps, le samedi (14h-16h). A étudier.

Information

Balad'Iroise (organisation CCPI) : départ à Plouarzel en 2012

Rappel :

Mardi 15 février à 20h30 : réunion des commissions Finances et Vie associative pour la répartition des subventions 2011.

DIAGNOSTIC SUR LES ACTIONS INTERCOMMUNALES JEUNESSE (10-17 ANS)

Cette année est une année charnière, précédant la reconduction du Contrat Enfance Jeunesse Intercommunal avec la Caisse d'Allocation Familiales (CAF). Différentes démarches vont être entreprises :

- Un diagnostic des actions intercommunales destinées à la jeunesse (10-17 ans)
- La création d'un lieu parents-enfants
- La concertation avec les structures et associations existantes en charge de l'enfance et de la petite enfance.

Des questionnaires seront remis à la population, aux élus et aux associations et structures concernées.

Agenda

- Jeudi 10 février, 18h00 : résultats de l'étude énergétique réalisée sur le bâtiment de la Maison de l'enfance.
- Lundi 7 mars : réunion de travail des membres du Conseil Municipal
- Lundi 14 mars : réunion de Conseil Municipal avec débat budgétaire et vote des subventions
- Lundi 28 mars : commission des finances
- Vendredi 1^{er} avril : réunion du Conseil Municipal avec vote des budgets.